

Comment aider à remplir la déclaration d'impôt en ligne ?

Les conseils du SPF Finances

Webinaire
23 mars 2023

WETECHCARE



Service Public
Fédéral
FINANCES

Agenda



Intervention SPF Finances

Les conseils des experts !



Présentation des modules 123Digit

Matériel pédagogique pour accompagner



Tour de table

Et vous, quel est votre constat sur le terrain ?

Introduction webinar

Contexte de l'étude sur l'utilisation des services numériques essentiels

3 NIVEAUX DE FRACTURE NUMERIQUE

- 1 Les inégalités **d'accès**
- 2 Les inégalités liées aux **compétences**
- 3 Les inégalités d'**utilisation des services essentiels**



Introduction webinar

Contexte de l'étude sur l'utilisation des services numériques essentiels

3 NIVEAUX DE FRACTURE NUMERIQUE

- 1 Les inégalités **d'accès**
- 2 Les inégalités liées aux **compétences**
- 3 Les inégalités d'**utilisation des services essentiels**

Sujet du jour !





Service Public
Fédéral
FINANCES

WWW.FIN.BELGIUM.BE



Les services en ligne du SPF Finances

Information pour aidants numériques :
la déclaration d'impôt

Webinaire – 23 mars 2023



CONTENU

LE PORTAIL MYMINFIN :
VOTRE DOSSIER FISCAL PERSONNEL EN UN
CLIC VIA
WWW.MYMINFIN.BE



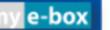
DÉCLARATION OU PDS ?



L'AVERTISSEMENT-EXTRAIT
DE RÔLE
(NOTE DE CALCUL)



E-BOX



COMMENT VOUS
PRÉPARER ?



TRUCS ET ASTUCES



PLUS D'INFOS



LE PORTAIL MYMINFIN :

VOTRE DOSSIER FISCAL PERSONNEL EN UN
CLIC VIA

WWW.MYMINFIN.BE

*my***MINFIN**



Service Public
Fédéral
FINANCES



ACCÈS

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



Plateforme du SPF Finances à partir de laquelle le citoyen peut :



accéder à son propre dossier fiscal et patrimonial



remplir ses démarches fiscales en ligne :

- consulter sa déclaration d'impôt pré-remplie ou sa proposition de déclaration simplifiée (et le statut de leur traitement)
- rentrer la déclaration d'impôt
- introduire une réclamation
- ...



consulter ses documents personnels (dont les fiches fiscales, l'AER...)



Service Public
Fédéral
FINANCES

myMINFIN

- Aller sur www.myminf.be

myMINFIN

BIENVENUE SUR myMINFIN

MyMinfin est la plateforme du SPF Finances qui vous permet de **gérer votre dossier fiscal**, de **consulter vos documents personnels** et d'utiliser nos **services en ligne** par exemple.

 **IDENTIFIEZ-VOUS** pour accéder à MyMinFin

[Avez-vous un problème de connexion?](#)

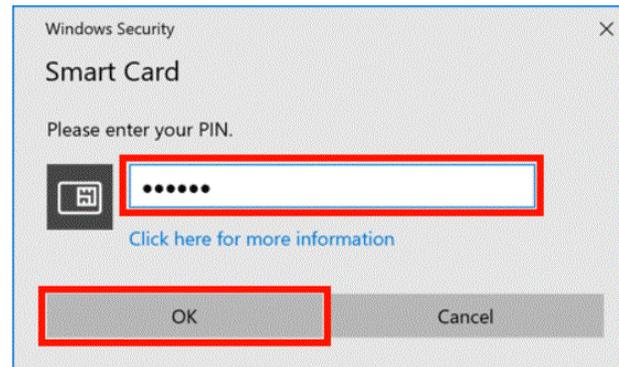


Comment vous connecter
à MyMinfin?



- S'identifier pour accéder à MyMinfin

✓ Via Eid



Choisissez votre mode d'identification :

- en votre propre nom
- au nom d'une entreprise

✓ Via l'app Itsme®





CODE PIN DE L'EID PERDU OU OUBLIÉ ?

Demander un nouveau code pin à la commune

Peut prendre quelques semaines

⇒ N'attendez pas pour tester

Pas un argument valable pour obtenir un délai supplémentaire

⇒ Nous vous invitons à utiliser itsme

Plus d'information sur la procédure pour obtenir de nouveaux codes pour l'eID

- [SPF Affaires intérieures](#)



Service Public
Fédéral
FINANCES



FONCTIONNALITÉS

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



- Accéder au dossier fiscal et patrimonial



ACCUEIL

MA DÉCLARATION

MES PAIEMENTS

MON HABITATION

MES DOCUMENTS

MES INTERACTIONS



MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS



MES PAIEMENTS ET
REMBOURSEMENTS



MON HABITATION ET MES BIENS
IMMOBILIERS



- Introduire la déclaration d'impôt

Comment introduire
votre déclaration
d'impôt via
MyMinfin?



MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS

- > Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)
- > Introduire et consulter une réclamation
- > Déclarer un véhicule (E705)

Comment consulter et
corriger votre
proposition de
déclaration simplifiée ?



- Possibilité de suivre en ligne :
 - ✓ le statut du traitement de la déclaration
 - ✓ la réception des avertissements-extraits de rôle
 - ✓ les informations relatives aux paiements/remboursements

▼ Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée

Poser une question

Exercice 2022 - Revenus 2021

Exercice 2021 - Revenus 2020

Exercice 2020 - Revenus 2019

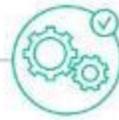
Rentrée de la déclaration



Nous avons bien reçu votre déclaration.

> Consulter ma déclaration

Traitement



Votre avertissement-extrait de rôle est disponible.

- > Consulter mon avertissement-extrait de rôle
- > Poser une question sur le calcul de mon impôt
- > Introduire une réclamation

Paiement / Remboursement



Vous avez droit à un remboursement. Nous le verserons sur BE [REDACTED] le 31 janvier 2022.

Attention, sachez que si vous avez encore des dettes ouvertes, nous pouvons utiliser ce remboursement afin de les apurer. Dans certains cas exceptionnels, la date à laquelle nous vous remboursons peut changer.

> Modifier votre numéro de compte



- Introduire et suivre une réclamation à l'impôt des personnes physiques (après réception de l'avertissement-extrait de rôle)

Comment introduire une réclamation via MyMinfin?

ACCUEIL

MA DÉCLARATION

MES PAIEMENTS

MON HABITAT



MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS

- > Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)
- > Introduire et consulter une réclamation
- > Déclarer un véhicule (E705)



- Introduire ou modifier un numéro de compte bancaire

ACCUEIL MA DÉCLARATION MES PAIEMENTS MON HABITATION MES DOCUMENTS MES INTERACTIONS

MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS

- > Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)
- > Introduire et consulter une réclamation
- > Déclarer un véhicule (E705)

MES PAIEMENTS ET REMBOURSEMENTS

- > **Modifier mon numéro de compte**
- > Consulter mes dettes et remboursements
- > Payer mes dettes
- > Demander un plan de paiement
- > Demander le remboursement des mes avoirs protégés (Fonds de garantie) ?
- > Consulter mes avoirs dormants
- > Introduire mes dépôts et obtenir leur remboursement (e-DEP)
- > Gérer mes pensions alimentaires (SECAL)





- Payer en ligne une dette fiscale



Comment payer en ligne via MyMinfin?

The screenshot shows the MyMinfin website interface. At the top, there is a navigation bar with the following tabs: ACCUEIL, MA DÉCLARATION, MES PAIEMENTS, MON HABITATION, MES DOCUMENTS, and MES INTERACTIONS. Below the navigation bar, there are two main content panels. The left panel is titled 'MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS' and contains a list of links: 'Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)', 'Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)', 'Introduire et consulter une réclamation', and 'Déclarer un véhicule (E705)'. The right panel is titled 'MES PAIEMENTS ET REMBOURSEMENTS' and contains a list of links: 'Modifier mon numéro de compte', 'Consulter mes dettes et remboursements', 'Payer mes dettes' (highlighted with a red box), 'Demander un plan de paiement', 'Demander le remboursement des mes avoirs protégés (Fonds de garantie)', 'Consulter mes avoirs dormants', 'Introduire mes dépôts et obtenir leur remboursement (e-DEPO)', and 'Gérer mes pensions alimentaires (SECAL)'.



- Demander un plan de paiement pour régler une dette fiscale

ACCUEIL

MA DÉCLARATION

MES PAIEMENTS

MON HABITATION

MES DOCUMENTS

MES INTERACTIONS

Comment
demandeur un plan
de paiement via
MyMinfin?



MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS

- > Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)
- > Introduire et consulter une réclamation
- > Déclarer un véhicule (E705)



MES PAIEMENTS ET REMBOURSEMENTS

- > Modifier mon numéro de compte
- > Consulter mes dettes et remboursements
- > Payer mes dettes
- > Demander un plan de paiement
- > Demander le remboursement des mes avoirs protégés (Fonds de garantie) ⓘ
- > Consulter mes avoirs dormants
- > Introduire mes dépôts et obtenir leur remboursement (e-DEPO)
- > Gérer mes pensions alimentaires (SECAL)



- Consulter ses propres données immobilières



MES PAIEMENTS ET REMBOURSEMENTS

- › Modifier mon numéro de compte
- › Consulter mes dettes et remboursements
- › Payer mes dettes
- › Demander un plan de paiement
- › Demander le remboursement des mes avoirs protégés (Fonds de garantie) ?
- › Consulter mes avoirs dormants
- › Introduire mes dépôts et obtenir leur remboursement (e-DEPO)
- › Gérer mes pensions alimentaires (SECAL)



MON HABITATION ET MES BIENS IMMOBILIERS

- › Consulter mes baux de location
- › Faire enregistrer un contrat de bail (MyRent)
- › Consulter mes données immobilières
- › Consulter mes actes
- › Demander un extrait cadastral
- › Déposer une garantie locative et obtenir son remboursement





- Consulter des données cadastrales (ex. RC non indexé)

▼ Consulter mes données immobilières

Situation actuelle

Situation au 1er janvier 2022

Déclarer un bien à l'étranger

MES BIENS IMMOBILIERS ACTUELS

> MAISON

TÉLÉCHARGER

MES BIENS IMMOBILIERS À L'ÉTRANGER

i

Biens immobiliers en Belgique

Biens immobiliers à l'étranger

Demander un revenu
cadastral



- Demander une attestation

ACCUEIL MA DÉCLARATION MES PAIEMENTS MON HABITATION MES DOCUMENTS **MES INTERACTIONS**

> Soumettre un document

> Répondre à une lettre Info

> Remplir un formulaire

▼ Mes demandes d'attestations

Nouvelle demande Historique des demandes

Je cherche dans la liste Attestation de résidence fiscale en Belgique (276CONV) CONFIRMER



- Remplir un formulaire

ACCUEIL MA DÉCLARATION MES PAIEMENTS MON HABITATION MES DOCUMENTS MES INTERACTIONS

➤ Soumettre un document

➤ Répondre à une lettre Info

▼ Remplir un formulaire

RECHERCHER

SÉLECTIONNEZ UNE MÉTHODE DE RECHERCHE

Rechercher	Thème
<input type="text"/>	<input type="text" value="v"/>
Administration	Numéro d'identification
<input type="text" value="v"/>	<input type="text" value="111"/>





- Télécharger la réponse à un courrier du SPF Finances

ACCUEIL MA DÉCLARATION MES PAIEMENTS MON HABITATION MES DOCUMENTS **MES INTERACTIONS**

➤ Soumettre un document

▼ Répondre à une lettre

Un pdf, jpeg, png ou gif est accepté comme document en annexe.
Assurez-vous que votre fichier pdf n'est pas protégé par un mot de passe, sinon le document sera considéré comme 'invalide'.
Si un fichier PDF est indiqué comme 'invalide', vous pouvez essayer de l'ouvrir et de l'imprimer "comme un PDF".

Je réponds :

En mon nom
 Au nom d'une autre personne

Code du service [?]

Document annexe*

Déposez les fichiers ici
ou
CLIQUEZ POUR SÉLECTIONNER LES FICHIERS

Référence SPF Finances du document

Informations complémentaires

SOUMETTRE



- Répondre à une lettre de manière digitale

Uniquement possible en cas de réception d'une lettre du SPF Finances qui fait explicitement référence à cette option.

Mes documents

Tous types de document | Toutes les années

Nom	Date	Actions
Demande de renseignements - CD - 302	30 septembre 2021	Télécharger Récupérer document
Demande de renseignements - CD - 302	30 septembre 2021	
Demande de renseignements - CD - 302	30 septembre 2021	
► Demande de renseignements - CD - 302	8 septembre 2021	
► Téléchargement de fichier avec une réponse	26 juillet 2021	
► Téléchargement de fichier avec une réponse	26 juillet 2021	
► Téléchargement de fichier avec une réponse	23 juillet 2021	
► Téléchargement de fichier avec une réponse	19 juillet 2021	

ACCUEIL | SUR LE SPF | MISSION ET VISION | CONTACT | FAQ PROBLÈMES TECHNIQUES



myMINFIN

ACCUEIL | MA DÉCLARATION | MES PRELEVÉS | MON HABITATION | **MES DOCUMENTS** | MES INTERACTIFS

Mes documents

DEMANDER LE DOCUMENT

Service Public Fédéral FINANCES

Une question ? Appelez-nous 02 512 17 93

Formulaire d'exportation 2021 (Aide de revenus 2020) Numéro national 9801020797

le 30 septembre 2021

**Demande de renseignements
Impôt des non-résidents (personnes physiques)**

Monsieur, Monsieur,

Après consultation de votre dossier, nous avons besoin d'informations supplémentaires de votre part. C'est pourquoi nous vous demandons de répondre aux questions figurant ci-dessous. Vous disposez d'un délai d'un mois pour nous répondre.

Vous ne répondez pas, nous répondons trop tard ou de manière incomplète ?

Dans ce cas, nous vous recommandons :

- vous référer aux amendes ;
- posséder l'impression d'office*. Cela signifie que nous déterminerons nous-même votre base des revenus imposables que nous utiliserons à partir des données dont nous disposons. En cas de litige, vous devez apporter vous-même la preuve du montant exact de vos revenus imposables et des autres éléments.

Vous pouvez profiter des démarches :

Vous l'article 115 du Code des impôts sur les revenus 2001 (CIR90).
*À compter du 1^{er} janvier pour soumettre par suite l'envoi de cette lettre. Le délai peut être prolongé pour de justes motifs. Dans ce cas, vous devez nous communiquer ces motifs avant l'expiration du délai.
*Voir l'article 115 du CIR 91.
*Voir les articles 231 et 230 du CIR 90.

AJOUTER DES ANNEXES

La taille des fichiers ne doit pas dépasser 20 Mo. Et il faut 20 Mo de libre.

Déposer vos fichiers :

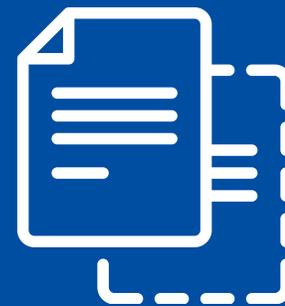
CRÉER UN NOUVEAU DOCUMENT ÉLECTRONIQUE

ANNULER **✓ RÉPONDRE**

ACCUEIL | SUR LE PIF | MESSAGES | CONTACT | INFORMATIONS TECHNIQUES

Avantages

- ✓ Courriers disponibles au format électronique (après notification eBox !).
- ✓ Possibilité d'enregistrer un projet (brouillon) de réponse.
- ✓ Le courrier, les réponses envoyées et les éventuelles pièces jointes restent disponibles dans MyMinfin.



DÉCLARATION OU PDS ?



Service Public
Fédéral
FINANCES



DIFFÉRENCES ?

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



DÉCLARATION OU PDS

2 options pour la déclaration d'impôt



Recevoir une Proposition de Déclaration Simplifiée (PDS)

- Qui reçoit une PDS ?
- Comment vérifier la PDS ? (papier ou en ligne – checklist)
- Quand ne reçoit-on plus de PDS ?



Remplir une déclaration d'impôt soi-même

- Papier ou MyMinfin (Tax-on-web)
- En tant qu'aidant numérique
- En tant qu'administrateur provisoire
- Via un expert-comptable



Service Public
Fédéral
FINANCES



QUI REÇOIT UNE PDS ?

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



QUI REÇOIT UNE PDS ?

Certaines catégories de contribuables sont **dispensées de l'obligation de déclaration à l'IPP**



Ces contribuables reçoivent une PDS



Cette proposition contient

- la base imposable
- l'impôt dû
- d'autres informations et données qui sont prises en compte



QUAND LA DISPENSE DE L'OBLIGATION DE DÉCLARATION S'APPLIQUE-T-ELLE ?



Une PDS est envoyée lorsqu'aucun autre revenu ou élément (que ceux énumérés à l'article 178, §2 AR/CIR 92) n'a été déclaré au cours de l'exercice d'imposition précédent



Par exemple en cas de :

- pensions légales (ou ses arriérés)
- pensions de survie (ou ses arriérés)
- autres pensions (y compris versements de contrats d'épargne-pension)
- allocations d'accident du travail (ou ses arriérés)
- allocations de chômage (ou ses arriérés)
- indemnités légales d'assurance en cas de malade ou d'invalidité (ou ses arriérés)
- salaires perçus
- dons effectués
- ...



QUAND LA DISPENSE DE L'OBLIGATION DE DÉCLARATION NE S'APPLIQUE-T-ELLE PAS ?



Pas d'application de la dispense de l'obligation de déclaration pour les contribuables qui tombent sous l'article 178, §3 AR/CIR 92



Pas de PDS lorsqu'on a :

- des revenus étrangers à déclarer
- un ou plusieurs comptes ou contrats d'assurance-vie individuelle à l'étranger
- des revenus professionnels exonérés par convention
- une partie 2 à compléter dans la déclaration (indépendants, dirigeants d'entreprise...)
- accordé des prêts à des petites sociétés débutantes dont la durée n'a pas encore expiré
-



Service Public
Fédéral
FINANCES



COMMENT VÉRIFIER LA PDS ?

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



VÉRIFICATION DE LA PDS

PDS
toujours
disponible
via
MyMinfin



Consultation et correction éventuelle de la PDS en ligne

- Toutes les données sont-elles correctes ?
- Ne manque-t-il pas d'information ?



Utilisation de Tax-on-web l'année précédente ou eBox activée ?

⇒ PDS uniquement électronique

PDS sur
papier



Pas d'utilisation de Tax-on-web l'année précédente ?

⇒ Vous recevez la PDS encore sur papier.



Pas d'obligation d'utiliser le formulaire de réponse papier.

⇒ Vous pouvez modifier la PDS via MyMinfin (Tax-on-web).



Le formulaire de réponse papier reste l'exception.



VÉRIFICATION DE LA PDS

D'accord

- ✓ avec la base imposable dans la proposition
- ✓ avec l'impôt à payer ou à récupérer
- ✓ avec mes renseignements ou les données
- ⇒ **Plus rien à faire**
- ⇒ **Avertissement-extrait de rôle** sur base des données de la proposition

Pas d'accord

- ⇒ Signaler les données fautives ou manquantes :
 - de préférence en ligne via Tax-on-web
 - sur papier (via le formulaire de réponse annexé à la proposition papier)



VÉRIFICATION DE LA PDS

Vérifier attentivement la PDS au niveau des :

- enfants à charge
- autres personnes à charges (p.ex. parents, grands-parents...)
- frais pour garde d'enfants
- dépenses qui donnent droit à une réduction d'impôt (dons, titres-services...)
- pensions alimentaires versées
- ...



Le contribuable reste toujours **responsable** du contenu et du contrôle de la PDS



Service Public
Fédéral
FINANCES



REEMPLIR LA DÉCLARATION

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



SOI-MÊME EN TANT QUE CONTRIBUABLE

Sur papier

- Les déclarations papier envoyées en avril/mai
- Pas reçue début juin ? Contactez votre bureau de taxation (02 572 57 57)

En ligne via MyMinfin (Tax-on-web)

- Déclaration disponible à l'ouverture de Tax-on-web
- Pré-remplie
- Dates et délais : aperçu en diapositive suivante



Webinaire 2 le 9 mai



DÉLAIS DE RENTRÉE DE LA DÉCLARATION (EXERCICE D'IMPOSITION 2023)



Même délais tant pour les citoyens que les mandataires

	Principe général	Modification de la proposition de déclaration simplifiée	Déclaration complexe (p.ex. revenus professionnels étrangers)	Imposition forfaitaire
Sur papier	30 juin 2023			15 janvier 2024
MyMinfin (Tax-on-web)	15 juillet 2023		18 octobre 2023	



EN TANT QU'AIDANT NUMÉRIQUE

Pouvez-vous aider
le citoyen à
remplir via TOW?

Pouvez-vous
remplir vous-
même la
déclaration pour
le citoyen ?

Vous pouvez
renvoyer le
citoyen vers les
sessions de
remplissage

Regardez les
tutoriels

www.123digit.be

www.fin.belgium.be



EN TANT QU'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Soit avec la personne protégée

- Login avec l'eID de cette personne

Soit avec un mandat

- Si l'administrateur provisoire est un professionnel



Demandez à l'administrateur provisoire



VIA UN EXPERT-COMPTABLE (OU CONSEILLER FISCAL)

Tout d'abord :
créer un mandat

- L'expert-comptable et le client doivent tous les deux signer en ligne

La déclaration
rentrée ou la PDS
modifiée :
directement
disponible dans
MyMinfin

Plus d'infos sur la
rentrée d'une
déclaration via un
expert-comptable





PERSONNES DÉCÉDÉES : COMMENT RENTRER LA DÉCLARATION ?

Personne isolée décédée

En 2022

- Par les héritiers
- Comment ?
 - ✓ Via MyMinfin
 - Avec le numéro national de la personne décédée
 - En grande partie pré-remplie pour les enfants et les parents de la personne décédée
 - ✓ Ou sur papier

En 2023

- Par les héritiers
- **Seulement** sur papier



MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS

- > Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)



PERSONNES DÉCÉDÉES : COMMENT RENTRER LA DÉCLARATION ?

Partenaire décédé

En 2022

- Par le partenaire survivant
- Via MyMinfin ou sur papier
 - 2 déclarations séparées
 - Déclaration de la personne décédée avec son numéro national
 - Choix entre une imposition commune ou séparée

En 2023

- Par le partenaire survivant
- Via MyMinfin ou sur papier
 - 1 déclaration commune
 - La signature du partenaire survivant suffit



MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS

- > Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)



PERSONNES DÉCÉDÉES : COMMENT RENTRER LA DÉCLARATION ?

Les deux partenaires décédés

En 2022

- Par les héritiers
- Via MyMinfin ou sur papier
 - 2 déclarations séparées, 1 par partenaire
 - Choix d'être ou non imposés ensemble

En 2023

- Par les héritiers
- **Seulement** sur papier
 - Les héritiers reçoivent une déclaration papier
Non ? ⇨ à demander au 02 572 57 57
 - Une seule déclaration avec mention des revenus des deux partenaires décédés



MA DÉCLARATION ET MES IMPÔTS

- > Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée (Tax-on-web)
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée (Tax-on-web)



L'AVERTISSEMENT-EXTRAIT DE RÔLE (NOTE DE CALCUL)



L'AVERTISSEMENT-EXTRAIT DE RÔLE

- Après avoir reçu et vérifié la déclaration d'un contribuable, le SPF Finances effectue le calcul de son impôt.
- Le contribuable reçoit ensuite l'« avertissement-extrait de rôle » (AER) qui indique le résultat de son calcul :

Remboursement

SPF Finances
D.G. - Direction Générale des Impôts et de la TVA

Montant en votre faveur : [REDACTED]

Date du remboursement : [REDACTED]

Sur le compte bancaire : [REDACTED]

Solde nul

Résultat du calcul :

€ 0,00

Dettes d'impôt

À payer par vous : [REDACTED]

Payez avant le : [REDACTED]



Pour la déclaration d'impôt 2022 (revenus 2021), le SPF Finances a jusqu'au **30 juin 2023** pour établir l'AER.

Service Public Fédéral FINANCES

SPF Finances
D.G. - Direction Générale des Impôts et de la TVA

Montant en votre faveur : [REDACTED]

Date du remboursement : [REDACTED]

Sur le compte bancaire : [REDACTED]

Madame

Ceci est votre avertissement-extrait de rôle à l'impôt des personnes physiques et taxes additionnelles pour vos revenus 2020 (exercice d'imposition 2021).

Vous trouverez ci-contre le montant que nous allons vous rembourser.

Numéro de compte à modifier ?

Dans ce cas vous devez communiquer votre nouveau numéro de compte au plus tard le 20 mai 2022

- de préférence via www.mymfin.be, la voie la plus rapide et la plus facile !
- ou par courrier à l'impression Bruxelles :

my e-box

E-BOX



- Activer son eBox sur passezaudigital.be

eBox via le portail « my e-box »

Vous avez choisi de consulter votre eBox, votre boîte aux lettres sécurisée pour les messages des administrations, via le portail « my e-box » mis à disposition par le Service Public Fédéral Stratégie et Appui.

En donnant votre autorisation, vous déclarez être d'accord de recevoir les messages des services publics adhérents dans votre eBox sous forme électronique. Vous ne les recevrez plus sur papier. Les effets de ces messages électroniques sont les mêmes que si vous les receviez sur papier. Nous vous informons dès que de nouveaux services publics rejoignent eBox.

Vous pouvez retirer et gérer vos autorisations via [CSAM > Mes autorisations](#).

En donnant votre accord, vous confirmez vouloir utiliser eBox et accepter les [conditions d'utilisation](#) et la [déclaration de confidentialité](#).

Refuser

D'accord



Mentionner une **adresse e-mail valable** pour recevoir les notifications !



Via My eBox, vous avez accès à un nombre toujours croissant de documents (gouvernementaux).

Vous disposez ainsi de tous vos documents, où et quand vous le souhaitez, dans un environnement hautement sécurisé.

En utilisant My eBox, vous nous aidez également à organiser et numériser nos services plus efficacement. Dites adieu à la "paperasse" administrative!

[OUVRIR MY EBOX](#)



- Disponibilité d'un nouveau document via une notification dans l'eBox

The screenshot shows the 'my e-box' web interface. At the top right, there is a dark navigation bar containing a user profile icon, a 'NOTIFICATIONS' icon (a bell) which is highlighted with a red rectangle, an 'AIDE' icon, and language selection buttons for 'NL', 'FR', and 'DE'. Below the navigation bar, a message reads: 'Organisez votre eBox comme vous le souhaitez. Vous pouvez créer des dossiers, classer vos messages et les déplacer vers la poubelle.' To the right of this message are links for 'PLUS D'INFOS' and 'NE PLUS MONTRER'. The main content area is titled 'Inbox' and features a search bar with the placeholder 'Rechercher un message', a dropdown menu for 'Expéditeur', and a filter icon. A message card is displayed for 'Mai 2022' with the subject 'Aperçu des émetteurs actuels d'eBox - Mai 2022', sender 'SPF BOSA - Transformation Digitale', and dates '01.05.2022 - expire le 31.05.2022'. At the bottom of the message card are icons for a checkbox, download, folder, and delete. Below the message card, it says 'Messages par page: 12' with a dropdown arrow.



- Exemple : quand l'avertissement-extrait de rôle est disponible
⇒ nouvelle notification dans l'eBox



**Nouvel avertissement-extrait de rôle du
SPF Finances**

SPF Finances



Madame, Monsieur,

Un nouveau document du SPF Finances est à votre disposition dans MyMinfin : Nouvel avertissement-extrait de rôle du SPF Finances.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour lire votre message et consulter le document :



Accédez à MyMinfin

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.
Le SPF Finances



- Consultation et téléchargement de l'avertissement-extrait de rôle via l'onglet « Mes documents »

ACCUEIL MA DÉCLARATION MES PAIEMENTS MON HABITATION **MES DOCUMENTS** MES INTERACTIONS

Mes documents

Mes Documents

▼ Cacher les filtres

Avertissement extrait de rôle ▼ Toutes les années ▼ **FILTRE**

Nom
Avertissement-extrait de rôle
Avertissement-extrait de rôle

▼ Cacher les filtres

Tous types de document ▼ Toutes les années ▼ **FILTRE**

- Tous types de document
- Avertissement extrait de rôle
- Déclaration d'impôt
- Fiches fiscales
- Lettres
- Proposition de déclaration simplifiée
- Traitements
- Recalcul - indemnités et allocations



Si l'e-box est activée

Avertissement-extrait de rôle et PDS
uniquement électroniques
⇒ ~~sur papier~~

Tous les autres documents et courriers au
format électronique et sur papier

Cet échange numérique a les mêmes
conséquences juridiques que l'échange sur
papier

Les documents d'autres services publics
arrivent aussi via eBox



Important de compléter le
profil sur www.myebox.be



Toujours mentionner une
adresse e-mail valable
dans l'eBox pour recevoir
une notification quand un
nouveau document arrive



Si le partenaire n'a **pas activé** son eBox

Les documents sont encore envoyés sur papier, comme par exemple l'AER (commun) à l'impôt des personnes physiques.



COMMENT VOUS
PRÉPARER ?



POSSIBILITÉS POUR « S'EXERCER » AVANT



Sa propre déclaration dans Tax-on-web (MyMinfin)

Seulement pendant la période de déclaration

Avec les (propres) données réelles pré-remplies

Expérience Tax-on-web complète

Avec tous les modules d'aide (wizards)

Avec des liens vers les fiches fiscales et attestations reçues

Avec module de calcul (pour simulations)



Tax-on-web Training

Disponible toute l'année

Pas de données pré-remplies

Pas de résumé, seulement la déclaration complète

Limité à certains wizards (seulement les personnes à charge et les gardes d'enfants)

Pas de liens vers les fiches fiscales

Avec module de calcul (sur la base des données complétées soi-même)



Taxcalc

Disponible toute l'année

Calcul anonyme sans données pré-remplies ou d'aide au remplissage
⇒ données à compléter manuellement



Applications Revenus étrangers et Ressources nettes

* Revenus étrangers

Comment reprendre ces revenus dans la déclaration et dans quel pays seront-ils imposés ?

* Ressources nettes

Vérifier si une personne peut être prise en charge fiscalement



Service Public
Fédéral
FINANCES



TAX-ON-WEB TRAINING



WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



TAX-ON-WEB TRAINING

- « Clone » de Tax-on-web pour simuler la rentrée d'une déclaration d'impôt en ligne à des fins didactiques
 - Un utilisateur = création d'un contribuable fictif
 - Chaque déclaration peut être réinitialisée à l'infini



Plus d'info

<https://finances.belgium.be/fr/E-services/tax-on-web-training>



- Création d'un compte d'utilisateur avec un profil de contribuable fictif



Nom
d'utilisateur

Mot de passe

Entrer 
Entrer

[Créer un nouveau compte](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)



TAX-ON-WEB TRAINING

- Après identification, l'utilisateur peut :
 - commencer le remplissage de la déclaration
 - poursuivre le remplissage et la rentrée de la déclaration (s'il a déjà sauvegardé des données)
 - remettre à zéro la déclaration fictive (même si elle a été rentrée)
⇒ utile pour ne pas créer des profils à l'infini



Tax-on-web



Commencer ou continuer l'entraînement

Réinitialiser (attention, les données existantes seront supprimées)



- Ouvrir la déclaration fictive

NL FR DE

Autres informations et services du gouvernement : <http://www.belgium.be/fr> .be

Déconnecter

Service Public Fédéral FINANCES

BIENVENUE SUR LA TAXBOX DE

TAXBOX

MA DÉCLARATION

Document	Statut	Actions
Déclaration IPP partie 1 - Ex. 2022	Sauvegardée	REPLIR



TAX-ON-WEB TRAINING

- Saisie des données d'une déclaration d'impôt fictive dans l'environnement de simulation et calcul d'impôt

The screenshot displays the 'Déclaration de Prénom Nom' interface. At the top, there are navigation buttons: 'Retour TaxBox', 'Sauvegarder', 'Calculer votre impôt', 'Confirmer pour envoi', 'Visualiser la déclaration', and 'Aide'. Below this is a menu with 'PARTIE 1' selected and 'AJOUTER LA PARTIE 2', 'NOTES', 'ANNEXES', 'ENCODAGE RAPIDE', and 'LISTE DES ERREURS'. A sub-menu shows 'CADRE I' through 'CADRE XIII', with 'CADRE II' highlighted. The main content area is titled 'CADRE II - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE PERSONNEL ET CHARGES DE FAMILLE'. Underneath, it says 'A. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE PERSONNEL (Cochez les cases adéquates (rubriques 1 à 5) et indiquez si nécessaire le nombre demandé (rubrique 6))'. The first question is '1. Au 1.1.2021 vous étiez :'. It lists three options: 'célibataire sans être cohabitant légal', 'divorcé ou y assimilé (suite à la cessation de la cohabitation légale)', and 'séparé de corps'. Below this, there are more options: '1002 marié ou cohabitant légal' with a sub-option 'Vous vous êtes marié en 2020 et vous ne cohabitez pas légalement depuis l'année 2019 ou antérieurement jusqu'à votre mariage avec votre conjoint'; '1003 -Vous avez fait en 2020 une déclaration de cohabitation légale'; and '1004 Les ressources nettes de votre conjoint ou cohabitant légal en 2020 ne dépassaient pas 3.380 euros (1)'. The page is watermarked with 'training'.

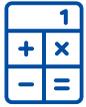


Service Public
Fédéral
FINANCES



TAX-CALC





- Calcul anonyme du montant de l'impôt et par exercice d'imposition

[← Quitter](#) [Calculer votre impôt](#) [? Aide](#)

PARTIE 1 PARTIE 2 ENCODAGE RAPIDE LISTE DES ERREURS

CADRE I CADRE II CADRE III CADRE IV CADRE V CADRE VI CADRE VII CADRE VIII CADRE IX CADRE X CADRE XI CADRE XII
CADRE XIII

EXERCICE D'IMPOSITION 2021 (REVENUS DE L'ANNÉE 2020) : INFORMATIONS PERSONNELLES

Code postal de votre commune:

Taux de la taxe communale:

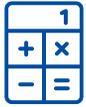
Cette déclaration concerne deux conjoints ou cohabitants légaux (Situation au 1er janvier 2021)

Contribuable soumis au régime forfaitaire

Attention ! Lorsque deux colonnes sont prévues, les personnes qui souscrivent seules leur déclaration doivent toujours compléter la colonne de gauche. Les personnes mariées et les cohabitants légaux de sexe différent qui souscrivent une déclaration commune doivent mentionner les données qui concernent l'homme dans la colonne de gauche et celles qui concernent la femme dans la colonne de droite. Les personnes mariées et les cohabitants légaux de même sexe qui souscrivent une déclaration commune doivent mentionner les données qui concernent le plus âgé des deux dans la colonne de gauche et celles qui concernent le plus jeune des deux dans la colonne de droite.

Date(s) de naissance (jj/mm/aaaa) | |

[ALLER AU CADRE SUIVANT](#)



- Compléter les différents cadres de la déclaration et remplir les montants souhaités



CADRE IV - TRAITEMENTS, SALAIRES, ALLOCATIONS DE CHOMAGE, INDEMNITES LEGALES DE MALADIE-INVALIDITE, REVENUS DE REMPLACEMENT ET ALLOCATIONS DE CHOMAGE AVEC COMPLEMENT D'ENTREPRISE

A. REMUNERATIONS ORDINAIRES

1. Traitements, salaires, etc. (autres que visés sous 13, a et 14, a) :

ⓐ) suivant fiches :

250

250

250

[Ajouter une ligne](#)

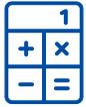
ⓑ) qui ne figurent pas sur une fiche :

2. Total des rubriques 1, a et 1, b:

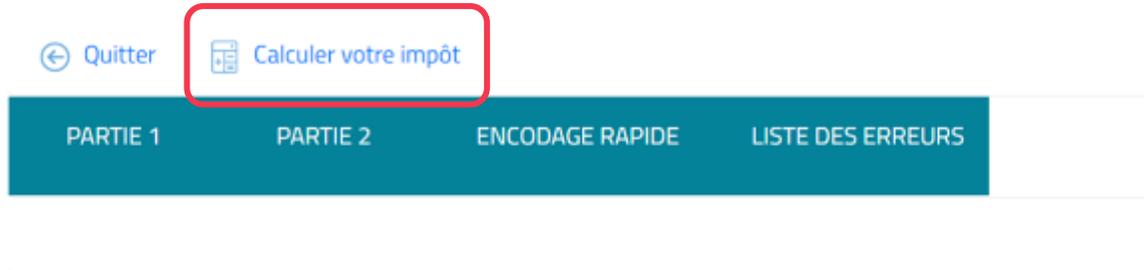
1250

ⓓ 3. Pécules de vacances anticipés (autres que visés sous 13, b et 14, b) :

251



- Cliquer sur « Calculer votre impôt » pour obtenir le montant et le calcul détaillé



AFFICHAGE DU RESULTAT DE LA SIMULATION DU CALCUL (31/05/2022)

Montant que vous devez payer 2.997,49 EUR

DÉTAIL DU CALCUL



DETAIL DU CALCUL

DETERMINATION DES REVENUS IMPOSABLES

Revenus professionnels		
Traitements et salaires	25.000,00	1250
Charges professionnelles forfaitaires	4.880,00-	
<hr/>		
Différence	20.120,00	
Imposable globalement	20.120,00	
Précompte professionnel	1.250,00	1286

REVENUS PROFESSIONNELS IMPOSABLES GLOBALEMENT

Traitements, salaires, etc.	20.120,00
<hr/>	
Total	20.120,00

REVENU IMPOSABLE GLOBALEMENT

Revenus professionnels	20.120,00
- Traitements, salaires, etc.	
<hr/>	
Total des revenus nets	20.120,00



Service Public
Fédéral
FINANCES



APPLICATIONS : REVENUS ÉTRANGERS ET RESSOURCES NETTES





COMMENT DÉCLARER UN REVENU ÉTRANGER ?



- L'application « Revenus étrangers » permet pour les revenus provenant de pays disponibles, de vérifier
 - ✓ comment déclarer ces revenus
 - ✓ dans quel pays ces revenus seront imposés
 - ✓ si ces revenus sont soumis à l'impôt communal

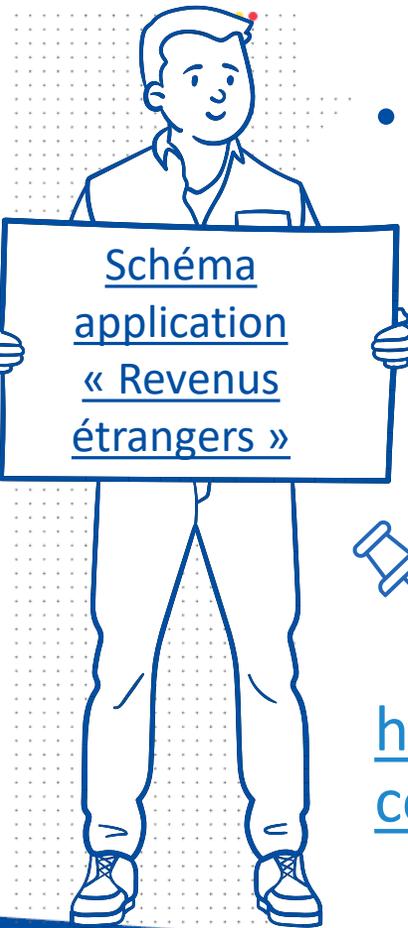


Schéma
application
« Revenus
étrangers »



Plus d'info

<https://finances.belgium.be/fr/particuliers/international/revenus-et-comptes-a-l-etranger/revenus-a-l-etranger>



COMMENT DÉTERMINER LE MONTANT DES RESSOURCES NETTES

- L'application « Calcul des réductions fiscales » permet de calculer le montant des ressources nettes pour les différents types de revenus :
 - ✓ pour déterminer si une personne est à charge ou non
 - ✓ on peut tenir compte des coûts réellement justifiés ou du forfait de frais qui apparaît automatiquement
 - ✓ les exemptions sont également prises en compte automatiquement

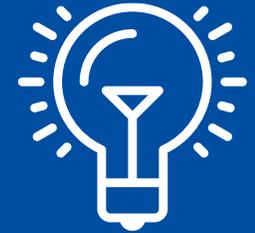


Schéma application
« Ressources nettes »



Plus d'info

<https://eservices.minfin.fgov.be/motiv/#/calc-tax-reduc>



TRUCS ET ASTUCES



DE QUELS DOCUMENTS AVEZ-VOUS BESOIN ?

- La carte d'identité électronique avec le code PIN
- Fiches de rémunérations
 - Disponibles dans MyMinfin > Mes documents et dans Tax-on-web
- Fiches de pension
 - Disponibles sur MyPension.be
 - Disponibles dans MyMinfin > Mes documents et dans Tax-on-web
- Attestations de dons, frais de garde d'enfants, emprunt hypothécaire
 - Disponibles généralement (mais pas encore tous) dans MyMinfin > Mes documents et dans Tax-on-web



DÉCLARATION SANS DISTINCTION DE GENRE



À partir de 2023
La déclaration ne distingue plus le genre



Remplissage de la déclaration non plus en fonction du sexe
mais de l'âge

Les données du partenaire **le plus âgé** dans
la **colonne de gauche**

Les données du partenaire **le plus jeune**
dans la **colonne de droite**



ATTENTION AU PHISHING

Via sms, e-mail, WhatsApp ...

Conseils (<https://finances.belgium.be/fr/phishing>)

- Extension officielle des adresses e-mail du SPF Finances
@minfin.fed.be
@mailing.minfin.fed.be
- Le SPF Finances n'envoie jamais de demande de paiement ou de données confidentielles via sms, WhatsApp ou e-mail
- Tous les numéros de compte du SPF Finances ont toujours la structure BEXX 6792 XXXX XXXX
- Un e-mail avec un lien vers un document ? En cas de doute : ne pas cliquer sur le lien et aller soi-même sur www.myminfin.be

Tentative de fraude suspectée ?

- Lien direct vers le [formulaire de contact général](#) (www.fin.belgium.be > [Contact](#) > Posez votre question via notre formulaire de contact général > Choisir le sujet « Nous informer d'une tentative de phishing »)
- Envoyer le message à suspect@safeonweb.be et le supprimer





PLUS D'INFOS



Service Public
Fédéral
FINANCES



DE L'INFORMATION UTILE SUR WWW.FIN.BELGIUM.BE

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



- Réponses aux questions fréquemment posées sur la déclaration d'impôt



PARTICULIERS



DÉCLARATION D'IMPÔT

- > Déclaration 2022
- > Avertissement-extrait de rôle
- > Impôt des non-résidents
- > Réclamation
- > Taxe communale

LIRE PLUS



PAYER OU ÊTRE REMBOURSÉ

- > Avertissement-extrait de rôle
- > Versements anticipés
- > Être remboursé(e)
- > Payer
- > Difficultés de paiement

LIRE PLUS



HABITATION

- > Construction
- > Rénovation
- > Louer - donner en location
- > Cadastre
- > Mesures d'énergie

LIRE PLUS



• Réponses aux questions fiscales les plus fréquemment posées

 DÉCLARATION D'IMPÔT <ul style="list-style-type: none">> Déclaration 2022> Avertissement-extrait de rôle> Impôt des non-résidents> Réclamation> Taxe communale LIRE PLUS	 PAYER OU ÊTRE REMBOURSÉ <ul style="list-style-type: none">> Avertissement-extrait de rôle> Versements anticipés> Être remboursé(e)> Payer> Difficultés de paiement LIRE PLUS	 HABITATION <ul style="list-style-type: none">> Construction> Rénovation> Louer - donner en location> Cadastre> Mesures d'énergie LIRE PLUS	DÉMARCHES LES PLUS RECHERCHÉES <ul style="list-style-type: none">> Je souhaite savoir quand je recevrai mon avertissement-extrait de rôle> Je souhaite modifier ou communiquer mon numéro de compte> J'ai une question sur mon remboursement d'impôt> J'ai des difficultés de paiement et je souhaite connaître les différentes facilités de paiement qui existent> Je souhaite une copie de mon avertissement-extrait de rôle> Je souhaite faire enregistrer un contrat de bail> Je souhaite obtenir un certificat d'hérédité PLUS DE DÉMARCHES
 FAMILLE <ul style="list-style-type: none">> Personnes à charge> Garde d'enfants> Etudiant> Handicapé> Rentes alimentaires LIRE PLUS	 AVANTAGES FISCAUX <ul style="list-style-type: none">> Dons> Epargne-pension> Emprunt hypothécaire et assurance-vie individuelle> Titres-services et chèques ALE> Borne de recharge à domicile pour voiture électrique LIRE PLUS	 TRANSPORT <ul style="list-style-type: none">> Achat d'un véhicule> Immatriculation et taxes> Déduction de frais de transport> Voitures de société> Voiture pour personnes handicapées LIRE PLUS	
 INTERNATIONAL <ul style="list-style-type: none">> Venir en Belgique> Quitter la Belgique> Impôt des non-résidents> Acheter à l'étranger> Déménager d'un pays tiers vers la Belgique LIRE PLUS	 CORONAVIRUS LIRE PLUS		



- Comment nous contacter ?

> Accueil / Particuliers / Contact



CONTACT

Comment pouvons-nous vous aider ?

Faites un choix

Démarches les plus recherchées

J'ai besoin d'aide pour remplir
ma déclaration d'impôt

Je souhaite une copie de mon
avertissement-extrait de rôle

Je souhaite demander un plan
de paiement

Je souhaite faire enregistrer
un contrat de bail

Je souhaite modifier ou
communiquer mon numéro
de compte



Vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez ?



- [FISCONETplus](#)

Consultation de la législation, jurisprudence, directives et commentaires administratifs...



FISCALITÉ

- + Impôts sur les revenus
- + Taxes assimilées aux impôts sur les revenus
- + Taxe sur la valeur ajoutée
- + Perception et Recouvrement
- + Droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe
- + Droits de succession
- + Droits et taxes divers
- + Douanes
- + Accises
- + Entités fédérées

FINANCES

- + Cadastre (Mesures & Évaluations)
- + Services patrimoniaux
- + Publicité hypothécaire
- + Secteur bancaire
- + Marchés financiers
- + Législations diverses en matière financière
- + Dette publique
- + Trésorerie
- + Financement des entités fédérées
- > Société fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI)

DROIT EXTERNE

- + Documents gérés par le SPF Justice

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

- > Lien vers la bibliothèque
- + Veille documentaire
- + Service d'études : Working Papers - Briefing Notes



AIDE PAR TÉLÉPHONE

Calcul de l'impôt et questions sur l'impôt des personnes physiques

02 572 57 57 > Impôt ou déclaration > Impôt des personnes physiques
> Vous n'avez pas un numéro de TVA ? > Vous résidez en Belgique ?

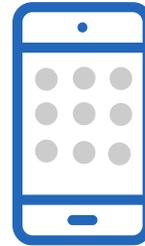
Non-résidents

02 572 57 57 > Impôt ou déclaration > Impôt des personnes physiques
> Vous n'avez pas un numéro de TVA ? > Vous résidez à l'étranger ?

Questions sur payer ou être remboursé

02 572 57 57 > Payer ou être remboursé > ...

Le menu de choix
de la ligne
téléphonique du
SPF Finances





MAPREMIÈREDÉCLARATION.BE

- [Pour mieux informer les jeunes](#)

FR FR

Service Public
Fédéral
FINANCES

Autres informations et services officiels : www.belgium.be

« Ma première déclaration
d'impôt »

1

À quoi ça sert...
la déclaration d'impôt ?

Pour faire fonctionner un pays, il faut de l'argent.
Et d'où vient cet argent ? De la part des citoyens et des
entreprises qui paient des impôts. Regarde notre vidéo pour
mieux comprendre !

1
2
3
4
5
6



Service Public
Fédéral
FINANCES



WEBINAIRE 2023

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be

WEBINAIRE 2

Plus d'informations détaillées sur la déclaration 2023 :

- Délais d'introduction
- Nouveautés dans Tax-on-web et dans la déclaration
- Aide au remplissage
- ...



9 mai





Service Public
Fédéral
FINANCES



LIENS UTILES

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



LIENS UTILES

MyMinfin	www.myminfin.be
Tax-on-web	https://finances.belgium.be/fr/E-services/tax-on-web
eBox	https://myebox.be/fr
Connectoo	https://bosa.belgium.be/fr/trainings/connectoo
Tax- Calc	https://finances.belgium.be/fr/E-services/Tax-calc/Tax-Calc
Application revenus étrangers	https://eservices.minfin.fgov.be/motiv/#/cpdi
Application calcul ressources nettes	https://eservices.minfin.fgov.be/motiv/#/calc-tax-reduc/DEPENDENT
Tax-on-web Training	https://finances.belgium.be/fr/E-services/tax-on-web-training
FAQ sur l'impôt des personnes physiques	https://finances.belgium.be/particuliers
FISCONET <i>plus</i> - banque de données fiscales	https://eservices.minfin.fgov.be/myminfin-web/pages/public/fisconet
YouTube (canal SPF Finances)	https://www.youtube.com/user/FinancesBE/videos
Problèmes avec les clés d'identification en ligne	https://www.aideacces.be/207.php



Service Public
Fédéral
FINANCES

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be

Accompagner avec 123Digit

De nombreuses ressources sur les services numériques essentiels à votre disposition

LES CATEGORIES DE CONTENUS

- 1 Compétences numériques de base
- 2 Sécurité en ligne
- 3 Administration en ligne

Des remarques sur le module ?

Envoyez votre feedback à l'adresse
contact@123digit.be



Accompagner avec 123Digit

Acquérir les compétences numériques de base pour se rapprocher de l'autonomie numérique

Découvrir l'univers de l'ordinateur

Exemple de formation interactive sur 123Digit

The screenshot shows a web-based training interface. On the left is a navigation menu with a green header '01. Découvrir son ordinateur' and a 'S'IN TERMINER' button. Below the header are sections: 'Introduction' (checked), 'LES PARTIES DE L'ORDINATEUR' (with sub-items for fixed and portable parts), 'LA SOURIS' (with sub-items for discovery and exercises), 'LE CLAVIER' (with sub-items for discovery and exercises), and 'FICHE RÉSUMÉ'. The main content area is titled 'Introduction' and 'Leçon 1 sur 6'. It contains the text 'À quoi l'ordinateur va-t-il vous servir ? Cliquez sur les cartes.' and four interactive cards with icons: two pens, an envelope, a magnifying glass, and a camera. A 'REC' button is visible in the bottom right corner.

Découvrir la boîte mail

Exemple d'exercice de simulation sur 123Digit

The screenshot shows a simulated Outlook email interface. A red vertical box on the left contains a white arrow pointing right and the text 'Affichez l'aperçu de la pièce jointe de Rebecca'. The email interface includes a top navigation bar with icons for 'Accueil', 'E-mail', 'Contacts', 'Organiser', and 'File Storage', and a 'Se déconnecter' button. The email content shows a subject 'Document pour toi !', a sender 'De : Rebecca D', and a date '01/09/17 à 17:45'. The body text reads 'voilà un document que je voulais t'envoyer !' and 'Envoyé à partir de Outlook'. A 'Besoin d'aide ?' button with a smiley icon is in the top right corner. Navigation arrows are visible at the bottom of the interface.

Module de formation « clés numériques CSAM »



Module de formation sur 1,2,3 DiGiT pour apprendre à activer et à utiliser ses clés numériques



WeTechCare développe des contenus de formation sur des services essentiels en ligne. Les clés numériques CSAM donnent accès à tous les sites administratifs belges.

- ✓ S'identifier avec une carte eID et un lecteur de carte
- ✓ S'identifier avec itsme
- ✓ S'identifier avec un nom d'utilisateur, un mot de passe et un code de sécurité

Module de formation « créer un compte itsme avec votre eID »



Module de formation sur 1,2,3 DiGiT pour apprendre à activer et à utiliser l'application smartphone « itsme »

WeTechCare développe des contenus de formation sur des services essentiels en ligne. L'application pour smartphones 'itsme' permet de s'identifier sur différents sites, administratifs ou non, à l'aide d'un système de double authentification.

- ✓ Découvrir son identité numérique
- ✓ Découvrir l'application itsme
- ✓ Créer un compte itsme avec sa carte eID



Des Questions ?

C'est maintenant !



Merci et à bientôt !

Retrouvez-nous sur

wetechcare.org

